

Paris, le 21 MARS 2006

Direction régionale
des affaires culturelles
Ile-de-France

Le directeur régional

Affaire suivie par :
Daniel Poignant
Service :
Cinéma, audiovisuel et
multimédia
Poste : 01 56 06 50 89

Courrier :
daniel.poignant@culture.gouv.fr

Réf. : 2006/76

Madame la Présidente,

Par lettre en date du 20 février 2006, vous avez bien voulu me faire part de votre avis concernant la cessation d'exploitation du cinéma « Grand Ecran » Italie, et vous m'interrogez sur le rôle que la Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France pourrait jouer dans l'hypothèse d'une reprise de cette activité par un autre exploitant.

Je vous informe que la DRAC a été interrogée sur cette affaire, mais qu'au vu des informations en notre possession, elle relève de la Commission départementale d'équipement commercial et non d'une Commission départementale d'équipement cinématographique.

Monsieur Daniel POIGNANT, Conseiller cinéma à la DRAC, se tient à votre disposition pour vous apporter toutes les précisions utiles sur les commissions départementales d'équipement cinématographique et leur fonctionnement.

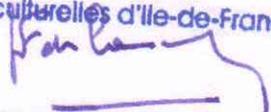
Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

98 rue de Charonne
75011 Paris

Téléphone 01 56 06 50 00
Télécopie 01 56 06 52 48

www.culture.gouv.fr
et www.culture.fr

Madame Marie-Brigitte ANDREI
Présidente du Collectif « Sauvons le Grand Ecran »
1, rue Godefroy
75013 PARIS

Le Directeur régional
des affaires culturelles d'Ile-de-France

Jean-François de CANCHY